

Communiqué de France Galop concernant le suivi du foyer de rhinopneumonie à forme nerveuse de Pau le 14 avril 2017 12H

L'herpes virus équin de type 1 est actuellement circonscrit à un barn. Ce barn qui renferme 56 mâles est totalement isolé et une équipe dédiée s'occupe exclusivement de ces chevaux. Un cheval a dû être euthanasié hier suite à l'évolution de l'encéphalite qui le touchait. Les 3 chevaux atteints de symptômes nerveux à des degrés différents reçoivent des soins constants. Les chevaux qui avaient extériorisé hier de discrets signes nerveux vont beaucoup mieux. La quarantaine de chevaux en bonne santé présents dans ce barn sont seulement autorisés à sortir en forêt, à l'écart des tous les chevaux des autres effectifs.

Les mesures sanitaires prises ont permis d'éviter l'extension de la maladie aux autres barns du même entraîneur. Ces mesures ont été mises en place il y a 15 jours, à la découverte du premier cheval fiévreux. Ces barns dont ceux situés sur le domaine de Sers à plus de 600 mètres du barn infecté, sont aussi l'objet d'une surveillance constante et étroite depuis 15 jours qui permet de s'assurer que les chevaux sont indemnes. L'organisation mise en place, qui est facilitée par le fait que chaque barn a un personnel dédié, a permis de leur conserver un niveau d'entraînement normal.

Les chevaux de ces autres barns sont autorisés à s'entraîner normalement. Leur accès sur un hippodrome pour courir est très encadré : les chevaux doivent appartenir à un barn où aucun cas de fièvre n'a été détecté depuis au moins 15 jours. Ils doivent faire l'objet d'un examen médical avant départ et être accompagné d'un certificat vétérinaire. L'hippodrome de destination doit leur réserver des boxes à l'écart et les faire examiner à l'arrivée par le vétérinaire de service.

Le suivi de la situation est effectué en étroite collaboration avec les services de France Galop.

Les recommandations de France Galop émises le 12 avril restent valables. Le service Contrôles de France Galop est à la disposition des socio-professionnels qui rencontrent une difficulté sanitaire au +33 149 10 22 22.